

Travail en hauteur

INITIALE

Vérification et Utilisation

Echafaudages de pied.



PUBLIC

Personne majeure



STAGIAIRES

10 stagiaires



DURÉE

1 jour



LIEU

En centre ou intra



PREREQUIS

- Avoir suivis une formation au travail en hauteur de moins de 3 ans.
- Être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants.
- Équipements de travail en hauteur bienvenus.
- Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur



HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



OBJECTIFS

Être capable de :

- **Vérifier** et d'utiliser des échafaudages de pied en toute sécurité. Maîtriser les règles essentielles de sécurité (travail en hauteur, EPI, dispositifs de protection...).
- **Maîtriser** la lecture de plan de montage et d'implantation d'un échafaudage, prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R408.
- **Connaître** le contexte législatif au regard du décret N° 2004-924 du 01/09/2004.



FORMATEUR

Formateur(s) expérimenté(s) attestent d'une qualification CQP /IRATA /CQTC /formateur R.457/R.408 INRS ou d'une expérience significative dans le domaine des échafaudages de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques
- Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).
- Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.



METHODE D'ÉVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique sur zone aménagée avec des échafaudages en structures préfabriquées (échafaudage contrôlé et monté avec ancrage mur ou autostabilisé).



RECYCLAGE

Un recyclage doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire.



SANCTION

Attestation de formation

À l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.



TARIFS

- En inter à partir de 250 € HT

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION :

Objectif global de la formation

LÉGISLATION :

- Responsabilités
- Applications des textes
- Les normes
- Le travail en hauteur
- Les contrôles périodiques

LES ÉCHAFAUDAGES :

L'identification des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

MISE EN ŒUVRE :

- La mise en œuvre et l'utilisation des matériels et équipements assurant la sécurité.
- L'adoption d'un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.

REGLES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE :

- Choix des appuis
- Les contrôles de verticalité et d'horizontalité
- Le contreventement (rôle et disposition)
- Les hauteurs libres L'installation des planchers
- La sécurité des monteurs (individuelle et collective).

CONTENU DE LA FORMATION

LES MOYENS DE PROTECTION :

- Les gants
- Le casque
- La tenue de travail
- Les chaussures de sécurité
- Le harnais de sécurité

LES GESTES ET POSTURES :

- Les principes d'économie d'effort
- Les bons gestes et les bonnes postures, adaptés aux manutentions réalisées lors du montage et du démontage des échafaudages

MISE EN PRATIQUE ÉCHAFAUDAGES DE PIED :

- Les documents : plans de montage et d'implantation, autorisation d'exploitation, affichage des conditions d'utilisation
- Mise en situation pour la vérification.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- Test d'acquisition de connaissances théoriques
- Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé

—• Merci !

PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr

